



STOP MERULE

TRAITEMENT PREVENTIF ET CURATIF DE LA MERULE BOIS ET MAÇONNERIE



PRESENTATION

STOP MERULE est un liquide concentré, diluable à l'eau, destiné au traitement curatif et préventif des bois et des murs envahis par la méruse.

Depuis plusieurs années, la méruse est de plus en plus présente dans les habitations. Elle se développe (aspect mousse blanchâtre) principalement dans les locaux humides, sujets à une mauvaise ventilation et à un manque de luminosité.

Ce champignon, le plus redouté et le plus destructeur, s'attaque au bois résineux présentant une humidité excessive ou accidentelle (entre 20 % et 40 %). Remarquablement organisée, la méruse se nourrit de la cellulose des bois, qui se transforme en blocs et en poussières.

Elle développe ses racines à travers la maçonnerie pour pomper l'eau là où elle se trouve, provoquant des dégâts importants, notamment la destruction de mortier ou de pierres naturelles. Après un développement rapide, elle atteindra un stade final où elle libère des millions de spores — de fines poussières servant à l'ensemencement d'autres foyers.



AVANTAGES

- Ne tache pas le bois.
- Inodore.
- Peut être recouvert par toute finition courante : peinture, papier peint, colle ou enduit.
- Ininflammable.
- N'attaque pas et ne détériore pas les supports.
- Efficace sur tous types de supports.
- Action curative : bloque toute prolifération de la méruse.
- Action préventive : empêche toute prolifération de la méruse.
- Facile d'emploi et économique.

DOMAINES D'APPLICATION

- Toutes constructions en bois.
- Supports poreux, les bois, dérivés celluloses et les murs.
- Maçonnerie, pierre, enduit.
- Les vides sanitaires, cuvelages et caves

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Masse volumique : $1.00 \pm 0.05 \text{ g.cm}^{-3}$
- Dilution : 1L pour 1L d'eau
- Consommation :
 - **Pulvérisation:** 3 m² / L de solution diluée, pour 2 couches
 - **Injection:** 20 L de solution diluée / m³
- Séchage (20°C – 65%HR) : 4-5 heures au toucher
- Recouvrable : 24-48 heures
- Conservation : 18 mois en emballage d'origine fermé

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures. TECH 3 CHIMIE se réserve le droit d'apporter toute modification à ses produits et à cette fiche technique sans avis préalable. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.



MODE D'EMPLOI

Préparation des supports :

- Les supports doivent être sains, propres, dépoussiérés.

Travaux préparatoires :

- Eliminer complètement les parties visibles du mycélium et des fructifications.
- Eliminer les bois, les cartons sujet à prolifération de la mérule.
- Les parties du bois fortement attaquées doivent être remplacées et traités.
- Enlever le crépi de finition jusqu'à au moins 1 m des endroits attaqués.
- Gratter les fissures murales.
- Avant traitement, si l'humidité provient d'une fuite d'eau, elle devra être supprimée.
- Améliorer la ventilation des locaux traités si possible.

Une attaque par un champignon lignivore est toujours due à une humidité excessive du bois et des murs. Pour cette raison, il faut déterminer et éliminer, parallèlement au traitement fongicide, les défauts de construction qui sont la cause de la présence d'humidité.

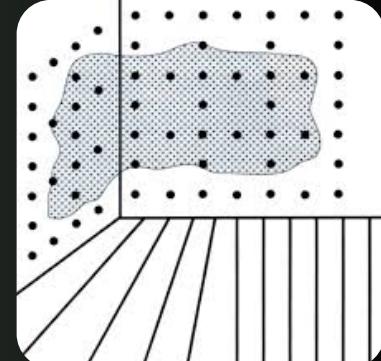
Mise en œuvre :

- Agiter avant dilution du produit.
- STOP MERULE doit être dilué avant emploi 1 L pour 1 L d'eau.
- S'utilise au pinceau, au pistolet, au pulvérisateur. Mouillé sur mouillé en 2 fois jusqu'à saturation.

TRAITEMENT EN PROFONDEUR - Traitement par injection :

Forer des puits de façon à couvrir la zone contaminée:

- Diamètre : 12 à 20 mm
- Espacement : 15 à 30cm
- Profondeur : La moitié de l'épaisseur du mur.



Précautions :

- Les ramifications ne sont pas toujours visibles, pulvériser du sol au plafond.
- Les éléments ne devant pas être traités seront protégés.
- Tous les déchets doivent être brûlés.

Des dégâts risquent d'apparaître sur les supports traités à cœur et en surface dans les semaines qui suivent l'application de STOP MERULE. Faire le nécessaire pour la réhabilitation des matériaux

Application :

- Matériel d'application : Pinceau, Pistolet, Pulvérisation, Injection.
- Nettoyage du matériel : Eau
- Diluant : Eau

SÉCURITÉ D'EMPLOI

- Consulter la Fiche de Données de Sécurité produit.
- Ne pas appliquer en présence de denrées alimentaires.
- Entreposer à l'abri du gel.
- Produit biocide : TP8/10 Substance active biocide : Chlorure de benzalkonium, CAS : 68424- 85-1, 39,2g/L, Chlorure de didecyldiméthyl ammonium, CAS : 7173-51-5, 9,6g/L.